

*Initiatives ministérielles*

Board a basé ses hypothèses sur celles du ministère des Finances.

Or, le Ministère suppose que le consommateur profitera en bout de ligne de la suppression de la taxe sur les ventes des fabricants. Quelle blague! Il n'existe aucun système permettant de s'assurer que ce soit bien le cas.

Le ministre avait promis aux Canadiens qu'il supprimerait la surtaxe temporaire de 3 p. 100 sur leurs revenus lorsqu'il mettrait en oeuvre une TPS. Il s'est également engagé auprès des Canadiens à revenu moyen à réduire leur taux d'imposition de base. Il a déclaré aux gens d'affaires que la taxe serait facile à comprendre et à administrer. Or, le ministre des Finances n'a tenu aucune de ses promesses.

Non seulement la surtaxe n'a-t-elle pas été supprimée, mais elle a augmenté de 2 points de pourcentage. En outre, le taux d'imposition ne sera pas réduit, et il sera extrêmement difficile aux gens d'affaires de comprendre et d'administrer la TPS.

Enfin et surtout, le ministre des Finances a promis que la taxe serait équitable. Or, les Canadiens de toutes les régions du pays ne cessent de signaler à quel point elle est inéquitable.

Est-il juste que des familles à faible revenu et des personnes qui ne peuvent compter que sur des revenus fixes, notamment les personnes âgées et les assistés sociaux, soient durement frappées par la TPS? Une personne âgée ayant un revenu donné paiera davantage, et non moins, d'impôts qu'une personne plus jeune ayant un revenu identique. Les taxes de vente sont, de par leur nature même, régressives, du seul fait que les Canadiens à faible revenu consacrent une plus grande part de leur revenu que les Canadiens nantis à l'achat de produits et de services taxés.

Ainsi, selon Statistique Canada, les familles ayant un revenu variant entre 10 000 et 15 000 \$ par année consacrent 92 p. 100 de leur revenu aux biens de consommation courante, dont 18 p. 100 à la nourriture. Par contre, dans le cas des familles ayant un revenu de 50 000 \$ ou plus, le chiffre en question n'est que de 56 p. 100 environ, dont 7 p. 100 à la nourriture.

Il est vrai qu'on a prévu des crédits d'impôt remboursables au titre de la taxe pour contrebalancer chez les familles plus pauvres les effets d'une augmentation de la taxe de vente fédérale, mais de nombreux témoins qui se sont présentés devant le Comité des finances, étaient persuadés que ces crédits accrus ne permettront pas de contrebalancer complètement l'augmentation des coûts attribuable à la TPS pour les Canadiens à faible revenu.

Est-il juste que pour la première fois dans notre histoire, les livres soient assujettis à une taxe? Comme nous l'ont fait remarquer au cours de nos discussions les responsables de la bibliothèque de Nepean, dans ma circonscription, à cause de cette taxe, les bibliothèques ne pourront plus acheter autant de livres à l'intention de leurs clients. Par conséquent, elles ne pourront plus leur offrir une aussi grande variété et une aussi vaste sélection d'ouvrages parce que les libraires limiteront leur offre aux best-sellers potentiels présentant moins de risques pour eux. À tout le moins, les bibliothèques subiront le contrecoup immédiat de cette taxe car elles devront réduire de 7 p. 100 le budget qu'elles consacrent à l'achat de livres. Et cela alors que le gouvernement essaie de nous faire croire qu'il combat l'analphabétisme.

Et en taxant la lecture au lieu des jeux de hasard, le gouvernement nous fait comprendre qu'il vaut mieux encourager les jeux de hasard que financer la lutte contre l'analphabétisme.

Est-ce juste d'imposer le fardeau de la TPS à l'industrie touristique? C'est effectivement lui imposer un fardeau supplémentaire car la TPS a un effet dissuasif sur les touristes canadiens qui dépenseront moins au Canada. Elle aura un effet dévastateur sur cette industrie.

Sans compter qu'elle découragera les touristes étrangers qui voudraient visiter le Canada. Est-ce que l'on croit, honnêtement, qu'ils vont conserver toutes leurs petites factures pour en réclamer le remboursement avant de quitter le pays? Ils n'en feront rien, bien sûr.

Est-ce juste de faire grimper le prix des maisons et des loyers à cause de la TPS?

Je vois que les minutes passent plus vite que les notes sur ma liste car il m'en reste beaucoup à dire encore.

Je considère que c'est un privilège de pouvoir intervenir à la Chambre car je constate, non pas seulement d'après ce que j'entends dans ma circonscription, mais également d'après les lettres que je reçois de partout au pays, que nos concitoyens sont inquiets, très inquiets de cette mesure. Cette inquiétude m'a démontré, comme ce fut le cas dans tant d'autres occasions, que le gouvernement a raté son coup. Qu'il n'écoute pas les Canadiens.

Le gouvernement a des tours dans son sac. Il annonce des changements qu'il qualifie de réforme fiscale. Mais en réalité, ces changements font grimper les impôts de tout le monde à l'exception des bien nantis. La TPS représente un changement de cap complet dans la façon de percevoir les taxes au Canada. Une fois la ligne franchie, il n'y a plus de retour possible.